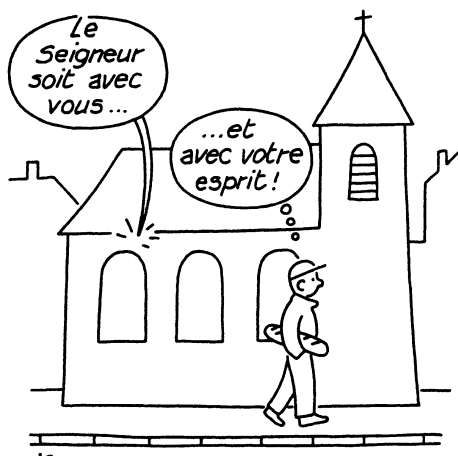


Le dire et le faire



L'évangile d'aujourd'hui nous présente la conclusion du sermon sur la montagne qui commençait par les Béatitudes:

«Heureux...» Jésus termine son enseignement sur la façon de vivre sur les choix qu'ils doivent faire pour entrer dans le Royaume des cieux en les invitant à passer aux actes.

Croyant et pratiquant

On entend souvent des catholiques dire quand ils parlent de leur religion: «Je suis croyant(e) mais non pratiquant(e).» Jésus nous dit exactement le contraire aujourd'hui.

Mais quand Jésus parle de pratique, il ne parle pas uniquement de la pratique dominicale, de la messe du dimanche, il parle de pratique de tous les jours de la semaine. «Il ne suffit pas de me dire « Seigneur, Seigneur! » pour entrer dans le Royaume des cieux; il faut faire la volonté de mon Père qui est aux cieux.»

Le dire ou le faire

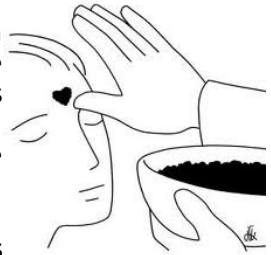
Selon Jésus, il ne s'agit pas seulement de faire de belles prières ou de beaux sermons, de dire aux autres quoi faire. Il faut le mettre en pratique soi-même. Sinon ce serait comme de bâtir sa maison sur le sable. Il faut bâtir sa maison, autrement dit sa vie, sur le roc, c'est-à-dire sur Dieu. Non seulement en écoutant sa Parole mais en la mettant en pratique.

Le Carême qui commence cette semaine devrait nous aider à nous rapprocher de Dieu, à nous convertir, à passer de la parole aux actes.

Yves Chamberland, ptre

Mercredi des Cendres

Mercredi le 9 mars, nous célébrerons l'entrée en carême par la célébration des cendres à la messe de 16h30. Nous ferons deux autres célébrations des Cendres, soit le samedi 12 mars à 16h30, ainsi que le dimanche matin 13 mars à 10h00, en place et lieu de la liturgie pénitentielle.

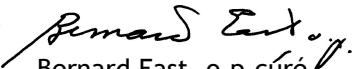


La grande tradition chrétienne, inspirée des Saintes Écritures, nous propose trois exercices pour bien vivre notre Carême en préparation à la grande fête de Pâques : la pénitence, l'aumône et la prière. Le dernier dimanche du Carême, le 10 avril 2011, nous recueillerons au sortir de l'église vos offrandes dans le cadre du **Carême de Partage**.

Les offrandes recueillies seront remises à **Développement et Paix**, qui est l'organisme officiel de l'Église catholique au Canada. Pour plus d'informations sur cet organisme, nous vous invitons à visiter leur site web : <http://www.devp.org/devpme/main-fr.html>

Au moment de la collecte, nous aurons des enveloppes à distribuer pour ceux et celles qui désirent des reçus pour fin d'impôt.

À chacun et chacune de vous je suggère que vous réfléchissiez, soit en couple ou en famille, sur la manière dont vous pourriez faire de ce temps du Carême un moment fort au plan spirituel.


Bernard East, o.p. curé

Message aux amateurs de bingo de la paroisse et du quartier



Le Bingo Hochelaga qui aide financièrement la paroisse, souhaite vous offrir la chance de participer et de gagner à ses populaires soirées de bingo. Pour un temps limité, il vous offre à MOITIÉ PRIX ses certificats-cadeaux de 20\$ pour seulement 10\$. Vous pouvez les obtenir à la réception du presbytère de cette paroisse. Ne laissez pas passer cette promotion; achetez-en pour vous et vos amis-es.

BINGO HOCHELAGA, 5500 rue Hochelaga, 514 257-5500

À LOUER

12 bureaux fermés, éclairés et chauffés,
dans un édifice patrimonial au cœur du Plateau Mont-Royal.

Disponibles dès **MAINTENANT**.

☎ 514-526-5961 - Courriel : accueil@egliseic.org



Chœur Saint-Laurent **Concert**

Samedi 12 mars 2011, 20 h

Lieu :Eglise Immaculée-Conception
1855 rue Rachel Est

Musique a cappella de compositeurs français et
franco-canadiens : Debussy, Ravel, Daunais et Ouimet.

Billets ! www.chœur.qc.ca

514-483-6922

Adulte 25\$ Âge d'or 20\$ Etudiant 10\$

Offrandes hebdomadaires



27-février

Quête libre : 215,97 \$

Enveloppes : 449,25 \$

Lampions : 229,64 \$

Total : 894,96 \$

Célébrations de l'Eucharistie

Samedi 16 h 30	5 mars Léo Lecompte	Messe dominicale Madeleine et Gilbert Martin
Dimanche 10 h	6 mars André Flowers	9^e dimanche du Temps ord. La famille
Lundi 16 h 30	7 mars Pour une guérison	Saintes Perpétue et Félicité John Mangailleou
Mardi 16 h 30	8 mars Alice David Kean	Saint Jean de Dieu Robert Patenaude
Mercredi 16 h 30	9 mars Madeleine Lachance	Mercredi des Cendres Collecte aux funérailles
Jedi 8 h 30	10 mars Madeleine Lachance	Jedi après les Cendres Collecte aux funérailles
Vendredi Relâche	11 mars	Vendredi après les Cendres

Lampe du sanctuaire et offrandes

Les personnes qui désirent faire un don pour la lampe du sanctuaire (25 \$) ou les offrandes, pain, vin et chandelles (10 \$), peuvent le faire en se présentant au presbytère du lundi au jeudi entre 9 heures et 17 heures. Merci.